

Nouvelles pratiques sociales



Des inégalités sociales de la participation

Michel Parazelli

Volume 23, numéro 2, printemps 2011

Intervenir pour favoriser l'agir ensemble

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

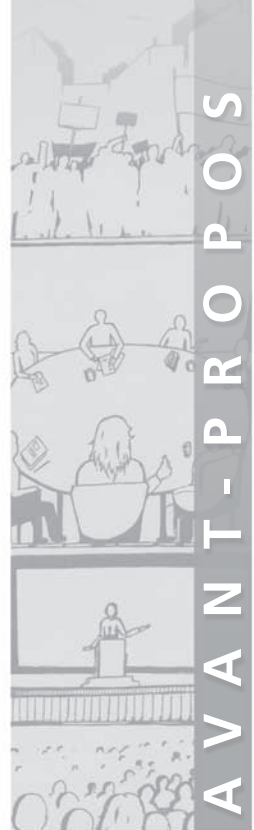
Parazelli, M. (2011). Des inégalités sociales de la participation. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 1–10. <https://doi.org/10.7202/1006125ar>

NPS

Des inégalités sociales de la participation

Michel PARAZELLI
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Le thème de la participation a souvent été associé aux formes d'actions collectives, dont l'action communautaire autonome qui, non seulement a contribué historiquement à la susciter, mais qui doit, politiquement, s'appuyer sur elle pour faire reconnaître des droits ou revendiquer des ressources permettant d'améliorer les conditions sociales et économiques des personnes marginalisées. La participation est aussi évoquée pour rendre compte de son instrumentalisation technocratique servant à activer socialement les personnes marginalisées dans une direction, dont le sens n'aura pas été déterminé par ces dernières, mais par d'autres acteurs usant de leur position d'autorité. Cette question demeure très d'actualité si on lit les articles que nous recevons sur ce sujet, et dont plusieurs sont publiés dans ce numéro. En effet, si le présent dossier thématique traite de l'intervention collective, la quasi-totalité des textes de ce numéro interroge



les enjeux démocratiques de la participation dans le domaine de l'intervention sociale. Qu'il s'agisse des personnes atteintes de santé mentale, des personnes analphabètes, des enfants de la rue, des jeunes immigrés, ou des personnes itinérantes, on tente de rendre compte des situations d'inégalités sociales traversant les pratiques se voulant démocratiques, plus égalitaires, et de proposer des moyens pour questionner et atténuer les rapports asymétriques.

Précisons d'entrée de jeu que les questions traitées dans ce numéro se démarquent de l'emballement actuel autour de la lutte contre les inégalités sociales de santé et de la promotion des innovations sociales. Même si ces tendances semblent mobiliser de nombreux intervenants sociaux, chercheurs, et gestionnaires de la santé publique, cet engouement ne s'inscrit pas nécessairement dans une perspective d'émancipation démocratique des personnes dites bénéficiaires de ces pratiques; rien n'est moins sûr.

Dans le cas de la lutte aux inégalités sociales de santé (Frohlich *et al.*, 2008), les inégalités sociales de la participation sont la plupart du temps étudiées au profit d'une analyse épidémiologique des inégalités d'accès aux produits d'alimentation «santé», aux conditions environnementales saines, ou encore aux statuts socioéconomiques pouvant procurer un «bon stress» pour la santé, selon certains experts de la santé publique (Roy, 2008). Il y a là une posture maintenant des rapports asymétriques avec les personnes visées par les politiques sociales pensées pour elles, et non avec elles. On qualifie souvent ces personnes de «vulnérables», «en situation de pauvreté» ou à risque de contracter tout un lot de maladies compte tenu de leur situation, et de mourir à un âge prématuré relativement à une norme statistique populationnelle. Les bonnes intentions relatives à la bienveillance à l'égard d'autrui, mais sans le point de vue d'autrui, pullulent à l'heure actuelle dans ce domaine. Du point de vue des réflexions entourant la démocratie participative, on semble mettre de côté ce que Breton (2006: 27) appelle «l'acte de parole démocratique» de ces personnes:

La démocratie est d'abord une démocratie en actes. Et ces actes sont d'abord des actes de parole, à l'intérieur de dispositifs qui sont appelés à se déployer très largement dans la société, jusques et y compris dans l'espace privé. Cette nouvelle manière de prendre la parole la redistribue autour du principe de symétrie.

Cet auteur attire notre attention sur le processus de substitution politique qui s'opère par le savoir expert: «On voit bien sur ce point précis comment le dispositif de parole qui sert à produire le savoir, et qui est légitimement hiérarchisé, se substitue aux dispositifs de parole symétrique, qui fondent le principe d'égalité politique» (Breton, 2006: 182).

Dans un article proposant une approche anthropologique sur la genèse des problèmes individuels de santé, Bibeau et Fortin (2008) avancent que la dépolitisation de la santé publique, relativement à l'analyse des inégalités sociales, résulterait de la pauvreté théorique de son champ d'expertise. Celui-ci serait constitué de théories non critiques du social (exemple : théories du choix rationnel, neurobiologiques, comportementalistes, etc.) et s'appuierait quasi exclusivement sur des recherches empiriques, descriptives et quantitatives. Bibeau et Fortin (2008 : 135) expliquent aussi cet état de situation dans le choix d'une conception bien précise des personnes visées par leurs programmes préventifs :

La tendance à interpréter les conduites et comportements des personnes en relation à des théories comportementalistes (béhavioristes), rationalistes et individualisantes (le sujet libre) plutôt qu'à partir d'une analyse de l'impact des contraintes sociales, économiques et contextuelles sur les décisions des personnes quant à la conduite de leur vie conduit à affaiblir la réflexion autour des liaisons entre les processus macroscopiques (sociaux, culturels, politiques, économiques) et ce qui se passe dans les sujets individuels, tant dans leur corps que dans leur psychisme.

Rappelons que les récentes transformations politiques et économiques des pratiques institutionnelles publiques et communautaires pourraient bien avoir quelque chose à voir avec ce « goût prononcé » pour les lectures comportementalistes dans l'exercice de définition des problèmes sociaux (Parazelli, 2010). L'unité d'observation comportementale s'avère en effet plus pratique dans le travail de compilation statistique du travail des intervenants que les analyses qualitatives des contextes d'intervention produites par ces mêmes intervenants. Ce courant néolibéral nourrissant les pratiques de gestion des normes issues de l'entreprise privée a pris l'habitude de capter la parole publique des intervenants et des personnes auxquelles on offre les services ou les programmes, en l'absorbant ou la conditionnant depuis les sommets de la hiérarchie administrative, et en la codifiant selon un imaginaire entrepreneurial (efficacité, concurrence, rentabilité). Selon Freitag (2009 : 107), les programmes et les pratiques qui seraient en train de se mettre en place reposeraient :

[...] sur des systèmes décisionnels-opérationnels, communicationnels, informatiques et cybernétiques objectivés, qui sont devenus comme tels le nouvel environnement global artificiel auquel il ne reste plus à chacun d'autre choix que de s'adapter en se mettant soi-même au service de leur fonctionnement.

D'où le sentiment de nécessité que plusieurs semblent partager d'établir des rapports de symétrie avec les personnes, habituellement considérées comme des objets d'intervention. Toutefois, l'intention aussi essentielle soit-elle ne suffit pas pour mieux comprendre les exigences théoriques et

pratiques du renouvellement démocratique des pratiques, et contribuer plus activement à l'élargissement des débats sur des contextes de pratiques dont les acteurs peinent à faire reconnaître leur parole dans un rapport symétrique (Parazelli, 2009). Ce contexte nous impose de créer une « rupture, une mise à l'écart, à certains moments précis de la vie sociale et politique, du principe qui distribue les actes le long d'un axe vertical » (Breton, 2006 : 24). Cette rupture est difficile à accomplir non seulement en regard du contexte autoritaire actuel de l'organisation des services sociaux et de santé, mais aussi face aux enjeux complexes de rapports de pouvoir inégaux, souvent produits à notre insu, entre les intervenants et les personnes auprès de qui l'intervention est dédiée ou proposée. Ces obstacles méritent d'être documentés et traités théoriquement, et non seulement sur le seul plan du jugement éthique ou idéologique.

Par exemple, pourquoi traduire l'orientation de l'intervention sociale auprès des personnes marginalisées en mettant de l'avant l'idéologie de « l'innovation sociale » à l'image des innovations technologiques ? Si la définition des problèmes sociaux et des actions à promouvoir relèvent autant des désirs individuels que des contextes organisationnels, elle aussi est politique, car l'état des relations de pouvoir n'est jamais donné une fois pour toutes. Qu'est-ce que la promotion de l'innovation sociale nous apprend de ce qui se joue sur les plans théorique et politique ? Rien de nouveau dans le fait lui-même de concerter des délégués d'organisations pour amorcer un projet d'intervention visant à résoudre des problèmes sociaux. Si nouveauté il y a possiblement dans la forme des moyens, rien de nouveau en soi non plus dans l'établissement de rapports plus symétriques si telle est la visée. À la limite, ce qui pourrait être qualifié de « nouveau » serait plus la volonté singulière des acteurs impliqués à penser théoriquement et concrètement le cadre de cette expérience collective de liberté politique. Cette expérience, permettant aux personnes impliquées dans un contexte d'interventions, de juger les fondements d'une pratique d'intervention, et d'argumenter au même titre que les autres intervenants (sur le plan de la parole à tout le moins) (Breton, 2006 : 21).

Le problème auquel nous faisons face ici ne semble pas de se demander si ce type de pratiques est nouveau ou non, ou s'il faut innover socialement, ou encore rechercher de nouveaux modèles accompagnés de guides de pratique pour dénouer des impasses sur le plan démocratique. Ce qui serait plus constructif, dans la perspective d'une démocratie participative, est de savoir si on peut vraiment donner corps au « parlé démocratique » dans le contexte de l'intervention sociale (Breton, 2006 : 21). Cette position exige de penser des cadres d'échanges permettant à toutes les personnes concernées de disposer de moyens pour définir ensemble les problèmes qu'elles rencontrent et les actions qui pourraient être imaginées en conséquence.

À tout le moins, ces cadres d'échanges devraient permettre à ces personnes de s'exprimer et de juger des situations et des moyens proposés par les intervenants sociaux.

Ceci est très différent d'une tendance actuelle à recueillir les points de vue exprimés par les personnes que l'on désire soutenir dans le but explicite de produire des consensus pour valider des outils d'interventions et des programmes déjà bien balisés en amont par les experts ou les concepteurs de politiques sociales. De plus, nous savons que, la plupart du temps, ce sont ceux qui maîtrisent la rhétorique et qui possèdent des informations stratégiques qui disposent d'un capital argumentaire pouvant influencer les autres d'une certaine manière. À ce titre, certains acteurs sociaux s'inspirant de la théorie de la mobilisation des ressources tendent souvent à privilégier les calculs stratégiques et utilitaires (Farro, 2000: 66) dans ce choix de mettre de l'avant, sans vraiment la définir théoriquement, l'idée passe-partout d'innovation sociale. Une idée qui fait du bien avant même de savoir de quoi il s'agit concrètement d'ailleurs. Le problème dans ces formes de mobilisation d'organisations sociales est que des intervenants et des experts qui, pour se mettre au service des plus démunis et des plus vulnérables, acceptent d'entrer dans ce jeu fort populaire actuellement de bienveillance à l'égard d'autrui sans le point de vue d'autrui ou le mandat d'autrui. Cette conception d'un mouvement social présuppose que les personnes en déficit de ressources sociales et économiques doivent être prises en charge par des personnes d'influence, des élites locales, capables de créer un rapport de force pour obtenir ces ressources ou penser pour elles de bonnes politiques sociales :

Nous pouvons donc dire, comme l'a fait McAdam (1982), que la théorie de la mobilisation des ressources se base sur une conception élitiste de la société. Contrairement à l'approche classique, basée sur une conception pluraliste, ici on part du présupposé qu'il y a une distribution inégale du pouvoir politique et que seuls les groupes les plus puissants en termes de ressources ont accès à l'arène politique. En ce sens, l'action collective reçoit une justification et une légitimation en tant que comportement politique rationnel visant l'obtention de certains buts qui ne peuvent pas être atteints à travers les canaux traditionnels (Giugni, 1996: 9).

On voit encore comment l'écart entre l'idéal démocratique et sa réalisation est tel que nous ne pouvons que développer beaucoup d'humilité et de créativité pour persévérer à en penser les exigences théoriques et les possibilités pratiques. Sinon on s'en désenchante ou on la réenchante.

Afin d'alimenter les réflexions en ce sens, NPS propose dans ce numéro un certain nombre d'articles traitant de ces questions importantes pour l'intervention sociale actuelle, et dont le dossier thématique s'occupe plus particulièrement.

LE DOSSIER THÉMATIQUE

Dans ce numéro, le thème du dossier de NPS est spécifiquement dédié aux pratiques d'intervention favorisant « l'agir ensemble », notion référant aux travaux d'Hanna Arendt entourant les exigences politiques des pratiques démocratiques. Présenté par Michelle Duval (UQAM), Esther Filion (UQAM) et Pierre Fournier (Organisateur communautaire en CLSC), ce dossier comporte six articles qui abordent différentes manifestations de l'action collective, dans des domaines d'intervention variés dont l'action communautaire, l'implication citoyenne, de même que les pratiques partenariales locales. Évidemment, les questions de la participation sociale sont au cœur de cette thématique. Je renvoie d'ailleurs le lecteur au riche contenu de la présentation du dossier qui rend compte d'une réflexion collective de formateurs préoccupés par la pérennité d'une pratique de transmission de repères théoriques et surtout pratiques de l'intervention collective et communautaire. Là aussi, la question difficile de la place occupée par les personnes concernées par les pratiques d'intervention dans les contextes de relations de pouvoir est constamment posée et discutée.

L'ENTREVUE

Réalisée par Sylvie Jochems et Audrey Gonin, professeures à l'École de travail social de l'UQAM, l'entrevue de ce numéro a été réalisée auprès de Johane Germain et de Carole Moisan, toutes deux impliquées dans le mouvement Slow Food Vallée de la Batiscan. Cette entrevue nous informe sur un univers militant peu connu dans le monde de l'intervention sociale. Il s'agit de l'intervention écocitoyenne dans le domaine de l'industrie agroalimentaire et du développement des ressources naturelles. L'expérience des deux personnes interviewées nous informe de l'existence de ce mouvement citoyen qui tente non seulement de résister aux modes de production de masse de l'industrie agroalimentaire qui affaiblissent considérablement la biodiversité, mais aussi sur les alternatives qu'elles tentent de mettre en œuvre localement ainsi que sur leur mode d'organisation.

ARTICLES EN PERSPECTIVES

Dans ce numéro, nous présentons trois articles dans la rubrique « Perspectives communautaires » et qui traitent spécifiquement des problèmes associés aux conditions politiques et méthodologiques de l'intervention participative.

Perspectives communautaires

Le premier article provient de Martine Duperré et de Christine Deslauriers de l'Université Laval. Il s'intitule «La participation des personnes atteintes de maladie mentale aux entreprises de l'économie sociale : pouvoir effectif ou symbolique ?» À partir d'une recherche exploratoire, les auteures examinent les dimensions qui affectent la participation des personnes atteintes de maladie mentale au sein d'organisations s'identifiant à l'économie sociale. Parmi ces éléments, mentionnons les dispositions individuelles à l'engagement, ceux liés aux contextes organisationnels, et à l'ouverture des professionnels à voir les usagers comme potentiellement compétents selon les lieux de participation. Les auteures soulignent que toute participation n'est pas nécessairement un acte citoyen. La capacité de résoudre un problème et de devenir un sujet constituerait un repère fondamental à ce type de pratiques, de même qu'un partage de l'information équitable. À partir d'entrevues réalisées dans cinq organismes d'économie sociale, les auteures analysent les niveaux d'exercice du pouvoir des usagers aux diverses instances des organisations, dont le conseil d'administration. Dans l'ensemble, elles constatent une très faible participation des usagers à la structuration des services. Outre l'intérêt pour les intervenants d'avoir accès à la réalité du vécu de l'utilisateur pour améliorer les pratiques d'intervention dans une perspective de formation, les auteures concluent que «le pouvoir des personnes est, dans certains organismes, plus près du partenariat que du pouvoir citoyen et que dans d'autres, la participation est plutôt de l'ordre du symbolique».

Le second article de cette rubrique est signé par Pauline Ngirumpatse et Cécile Rousseau de l'Université McGill, et s'intitule «Penser un journalisme d'intervention : réapprendre à donner la parole». Ce texte nous présente une analyse réflexive sur l'expérimentation d'un espace de dialogue et de médiation interculturelle, via une recherche-action : la création d'émissions radiophoniques, à la station CIBL radio-Montréal, avec des jeunes issus de différentes communautés culturelles. Au-delà des habituelles polémiques sur les questions identitaires en contexte pluriculturel, les auteures ont conçu un dispositif participatif favorisant la multiplication des regards sur les enjeux concernés. Il s'agissait de permettre à 17 jeunes âgés de 14 à 18 ans de débattre publiquement avec des experts des inégalités sociales et des stéréotypes véhiculés à leur endroit. Selon les chercheuses, ce projet a permis de rééquilibrer des rapports de pouvoir habituellement hiérarchisés. En effet, les jeunes étaient invités à dépasser la position passive induite par l'habituel témoignage, et à échanger de façon dialogique avec les experts : «La participation de ces derniers ne consistait pas à analyser les propos des jeunes, mais venait y faire écho, poursuivre leur réflexion». Mentionnons que les auteures ont noté que le projet impliquant les jeunes dès le début

de la production des émissions favorisait un mouvement de subjectivation essentiel au sens de leur engagement et de leur implication. En conclusion, on souligne l'importance que l'écoute aille de pair avec la prise de parole ; d'où l'intérêt de bien saisir les conditions de la rencontre entre la pratique journalistique et clinique.

Un troisième texte, qui n'est pas sans lien avec le précédent dans sa visée participative auprès des jeunes, nous est proposé par un collègue suisse de l'Institut universitaire Kurt-Bösh, Daniel Stoecklin. Partant d'une approche fondée sur les droits des enfants et des adolescents, l'auteur présente sa démarche de recherche visant à faire émerger la parole des adolescents pour favoriser leur réflexivité face à leur place dans la vie sociale. Le but poursuivi est d'offrir aux intervenants sociaux une grille orientant les pratiques d'écoute des jeunes à l'aide d'un outil participatif. Commentant les approches émancipatoires qui leur sont dédiées, Stoecklin constate que les positions varient entre une surestimation des capacités des jeunes ou une sous-estimation de leur caractère évolutif. Reconnaître que ces jeunes ont des capacités évolutives est, selon lui, la représentation la plus pertinente de la position des adolescents si l'on souhaite éviter de tomber dans les stéréotypes courants. Il fallait donc penser à adapter un outil d'analyse, un objet maniable par le participant, de façon à ce que le jeune puisse s'approprier l'exercice, et réduire les rapports d'asymétrie habituels entre les adultes et les jeunes. C'est donc en s'inspirant des travaux de Lucchini sur l'analyse du système enfant-rue que le chercheur conçoit un outil méthodologique favorisant la réflexivité auprès des jeunes afin de mieux connaître leur perception du cadre de leur expérience sociale. Après avoir décrit la façon de mettre en relation les cinq dimensions subjectives (motivations, image de soi, valeurs, relations et activités) abordées par son outil d'investigation, et qu'il a appelé le « kaléidoscope de l'expérience », l'auteur nous présente les résultats positifs d'une recherche d'application visant à tester l'outil auprès de 34 jeunes âgés de 12 à 18 ans de divers cantons de la Suisse. Ici aussi, on voit que la créativité de la recherche et de l'intervention est nécessaire pour renouveler les modalités de nos rapports de pouvoir que l'on souhaite plus égalitaires avec les jeunes.

CONCOURS ÉTUDIANT

Nous avons aussi le plaisir de publier l'article ayant remporté le concours étudiant de 2010. Il s'agit de Julie Chalifour, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université de Montréal. Intitulé « Entre initiatives locales et État, un espace public de discussions pour repenser la solidarité. L'exemple namibien », cet article met en perspectives les conceptions théoriques du

revenu minimum garanti en fonction de trois modèles d'État. Afin d'illustrer son propos, l'auteure examine le contexte de la Namibie où un projet-pilote appelé *Basic Income Grant* a été expérimenté dans le village d'Otjivero-Omitara. C'est à partir d'une coalition formée de représentants de l'Église et d'ONG ainsi que de collectifs préoccupés par la propagation du SIDA, que ce projet a pu voir le jour malgré les résistances de l'État. Les résultats préliminaires positifs de ce projet montrent qu'il est aussi possible d'expérimenter des pratiques collectives pour intervenir de façon pertinente sur les problèmes sociaux, de santé et de pauvreté, et ce, en dehors du credo internationalisé de la responsabilisation individuelle. L'étudiante termine son article en évoquant la nécessité de bien documenter le processus d'appropriation collective par les personnes bénéficiant de ce projet avant d'en parler en termes d'émancipation sociale ; d'autres types d'inégalités pouvant exister dans ses pratiques de mise en œuvre et de sa gestion.

ÉCHOS ET DÉBATS

Échos

Dans ce numéro, NPS a pris congé de débat pour offrir trois textes de collègues qui réfléchissent sur certains aspects de la vie sociale des personnes âgées et des pratiques en contexte interculturel. Le premier article, intitulé « Vie plissée et temps chiffonné : à propos de l'âge et de la participation sociale » et rédigé par Yolande Pelchat et Vivian Labrie de l'Université Laval, explore les différentes formes de participation sociale chez les aînés. Le second article nous informe de l'existence d'une organisation favorisant l'implication citoyenne auprès des aînés. Il est intitulé « Au rendez-vous des générations » et signé par Jean Carette, professeur retraité en travail social. De son côté, André Jacob, un autre collègue retraité de travail social nous présente ses réflexions sur les enjeux sociaux actuels traversant nos rapports interculturels, dans un article intitulé « La diversité ethnoculturelle : entre la peur et la fascination ».

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture !

BIBLIOGRAPHIE

- ARNSTEIN, S. R. (1969). « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, n° 4, 216-224.
- BIBEAU, G. et S. FORTIN (2008). « Inégalités et souffrance sociale : une approche anthropologique », dans K. FROLICH, M. DE KONINCK, A. DEMERS et P. BERNARD, *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 111-137.

- BRETON, P. (2006). *L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique*, Paris, La Découverte.
- FARRO, A. L. (2000). *Les mouvements sociaux: diversité, action collective et globalisation*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- FREYTAG, M. (2009). «L'émancipation: réflexions sur la liberté et le progrès moderne», dans R. TREMBLAY (dir.), *L'émancipation, hier et aujourd'hui. Perspectives françaises et québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 89-107.
- FROHLICH, K, BERNARD, P., CHARAFEDDINE, R, POTVIN, L., DANIEL, M. et Y. KSTENS (2008). «L'émergence d'inégalités de santé dans les quartiers», dans K. FROLICH, M. DE KONINCK, A. DEMERS et P. BERNARD, *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 165-185.
- GIUGNI, M. G. (1996). «L'étude de l'action collective entre deux traditions sociologiques», *Swiss Political Science Review*, vol. 2, n° 1, 1-51.
- MENDEL, G. (2003). *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- PARAZELLI, M. (2009). «Le défi du renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 1, 3-12.
- PARAZELLI, M. (2010). «L'autorité du "marché" de la santé et des services sociaux», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, n° 2, 1-13.
- ROY, J.-P. (2008). «Statut socio-économique et santé: une perspective neurobiologique», dans K. FROLICH, M. DE KONINCK, A. DEMERS et P. BERNARD, *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 209-220.